

L'Anthropologie (Paris)

■ L'Anthropologie (Paris). 1916.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

MÉLANGES ANTHROPOLOGIQUES

PAR LE

D^r H. TEN KATE

(Suite) (1)

IV. Polynésiens.

Les observations suivantes furent recueillies par moi aux Iles Tonga et de la Société en 1892 (2). C'est encore à Papeete que j'ai pu examiner les Polynésiens divers de mes registres. Ils appartiennent aux îles Gilbert (Micronésie), à l'archipel Tubuai ou Austral, à celui de Cook, aux îles Tuamotu (Pomotu) et Gambier, enfin à l'île de Pâques (Rapanui). Parmi ces Polynésiens divers, j'inclus les sujets que M. le D^r Vallot a bien voulu mesurer pour moi. Quoique j'aie visité Upolu (Samoa) au cours de ma mission, je n'ai pas eu l'occasion d'y faire des recherches anthropométriques. Il en a été de même aux îles Hawai où j'ai fait un séjour en 1901. J'aurai cependant l'occasion de faire des comparaisons entre ces insulaires et ceux que j'ai observés en 1892, savoir 313 Polynésiens (43 hommes, 20 femmes, 147 garçons, 103 filles). Le D^r Vallot, de son côté, a mesuré 2 hommes, 4 femmes, 8 garçons et 5 filles. Parmi ces garçons, il se trouve un métis. Dans mes séries personnelles, il y a deux métisses et une femme atteinte d'albinisme.

Beaucoup de ce que j'ai dit en guise d'introduction dans mes *Mélanges* déjà parus s'applique aussi au mémoire qu'on va lire. Je traiterai presque exclusivement des caractères somatiques en me basant sur mes observations personnelles. Quant aux caractères

(1) Cf. *L'Anthropologie*, t. XXIV, p. 651 ; t. XXVI, p. 235 et 519.

(2) Cf. Contribution à l'Anthropologie de quelques peuples d'Océanie (*L'Anthropologie*, t. IV. pp. 279 et suiv.)

psychiques et autres, j'en ai déjà parlé dans mon Rapport (*Verslag*) cité à diverses reprises. Je dirai quelques mots cependant de l'albinisme et de l'érythrisme. Les renseignements qui suivent sur les caractères descriptifs complètent ce que j'ai publié à ce sujet dans mon travail préliminaire cité.

CARACTÈRES DESCRIPTIFS.

Aspect général. Embonpoint. — De haute taille, bien découplés, avec leur peau d'un brun clair ou jaunâtre, leurs grands yeux expressifs et leur riche chevelure noire, les Polynésiens, pris en bloc, se rangent parmi les plus beaux types exotiques de l'espèce humaine (ou du genre humain, selon le point de vue).

Chez les Polynésiens des deux sexes, de Hawaï et Tonga à Tahiti et Tuamotu, la haute taille va généralement de pair avec un développement moyen des muscles et du tissu adipeux. Il y a cependant bon nombre d'individus très robustes chez lesquels les formes plus ou moins athlétiques sont parfois gâtées par une obésité générale excessive, arrivant dans certains cas à une véritable polysarcie adipeuse.

Ne retrouvant pas, à mon regret, toutes mes notes sur les caractères descriptifs des Tongans, je ne puis donner qu'une statistique portant sur les 49 Tahitiens et Polynésiens divers adultes de mes registres, y compris deux femmes métisses. Il ressort de cette statistique que 8 sujets étaient franchement maigres, 37 avaient un embonpoint moyen, 4 présentaient une obésité plus ou moins marquée. Parmi les enfants, j'ai observé deux cas de polysarcie adipeuse particulièrement développée. C'étaient des garçons de 12 à 15 ans, l'un de Papenoo (Tahiti), l'autre de Teavarua (Raiatea).

Grâce à un état plus ou moins cachectique, qu'il faut surtout attribuer à la syphilis et à l'alcool, une assez forte proportion des Polynésiens de nos jours sont plutôt maigres. Mais si l'on fait abstraction des individus très obèses et cachectiques, les Polynésiens actuels forment toujours, au point de vue physique, une race vigoureuse. C'est surtout parmi les Samoans que j'ai vu les plus beaux spécimens de la race. C'est parmi les insulaires de Tahiti et de Hawaï que j'ai surtout trouvé des individus plus ou moins dégénérés. La prétendue civilisation du Blanc y a fait son œuvre, dont le couronnement final sera la disparition de ces insulaires en tant que race.

Qualité des cheveux. — C'est chez les Tongans que les cheveux frisés et ondulés, quoique courts, sont les plus fréquents. Dans mes autres séries, je n'ai trouvé, sur 49 sujets adultes qu'un seul individu ayant les cheveux frisés; 13 avaient les cheveux ondulés; 35 les avaient droits. Parmi les 250 enfants que j'ai examinés, il y avait 3 filles aux cheveux frisés ou crépus à l'instar des Fijiens; je les ai observées à Tautira (presqu'île de Faiarapu) et à Teavarua. Celles de Tautira étaient jumelles. Leurs deux petits frères, cependant, avaient les cheveux droits. Les 30 garçons tongans, à quelques exceptions près, avaient les cheveux fortement ondulés.

Pilosité de la face. — Elle est relativement assez développée chez les Tongans, ce qui est dû probablement à une infusion de sang mélanésien (Fiji). La plupart des hommes adultes portent la barbe entière, mais assez courte. Par contre, je n'ai trouvé sur 32 hommes tahitiens et polynésiens divers, qu'un seul sujet ayant la barbe fortement développée. Chez 18, la pilosité de la face était moyenne; chez 12, rare.

Oeil bridé. — Sur 49 sujets polynésiens divers, 28, soit 57,1 0/0, ne présentaient pas de trace de l'œil bridé, dit mongol. Les autres (31, soit 42,8 0/0) n'avaient la caroncule que partiellement couverte; chez 4, la moitié; chez 2, un tiers seulement; chez 15, il n'y avait qu'un vestige du pli.

Chez les enfants, l'œil bridé, plus ou moins développé, était assez fréquent. Des yeux obliques furent observés plusieurs fois parmi eux.

Oreilles. — Chez les Polynésiens en général, l'oreille, bien faite, est tantôt grande, tantôt de dimensions moyennes. Chez les Tongans, l'oreille est plus grande que dans les autres séries, et le lobule est rarement sessile. Par contre, la disposition inverse se trouve souvent chez les Tahitiens et les insulaires des autres groupes. Ainsi, parmi les écoliers de Papetoai (Moorea), le lobule sessile était très fréquent.

Prognathisme. — Sur les 48 sujets tahitiens et polynésiens divers (à l'exception des Tongans), je n'ai noté qu'un seul cas de prognathisme maxillo buccal. Quatorze individus étaient faiblement prognathes et les 33 autres franchement orthognathes.

Dents. — La grande majorité de mes sujets (40) avaient de belles dents saines, régulièrement implantées et sans trace de carie ou d'autres affections. Chez un individu, les dents, quoique en bon état, étaient implantées d'une façon irrégulière. Chez 2 individus

je constatai la chute prématurée de presque toutes les dents, tandis que, chez 5, les dents étaient cariées ou gâtées par une cause quelconque.

Albinisme. — Érythrisme. — Pendant mon séjour dans les îles de la Société, trois ou quatre cas authentiques d'albinisme me furent signalés. Personnellement, je n'ai pu en observer qu'un seul cas. Seulement, tandis que j'ai vu des albinos de race pigmentée en Amérique, parmi les Nègres, en Malaisie, au Japon, c'est toujours d'un albinisme imparfait qu'il s'agit en Polynésie. Les cheveux ne sont pas blancs, mais d'un blond très clair; l'iris, au lieu d'être rouge, est faiblement pigmenté. C'est de l'albinisme, non pas partiel, mais incomplet, le seul que les races de couleur paraissent pouvoir produire. Ce ne sont pas de vrais albinos, mais des *albinoïdes*. C'est grâce au D^r Chassagnol que j'ai pu examiner, à Papeete, une dame de la cour de la reine de Tahiti, nommée Pupuré, atteinte d'albinoïdisme. Pour les quelques mensurations que j'ai été à même de prendre sur elle, je renvoie à la partie anthropométrique de ce travail.

Pupuré était âgée de 35 ans, sa taille atteignait environ 1,650 millimètres et son embonpoint était moyen. Sa santé me parut assez bonne. En dehors de son albinoïdisme, Pupuré, par son aspect général, était bien indigène, maorie, mais au nez droit, au visage plutôt allongé, orthognathe et à caroncule découverte. L'oreille, de grandeur moyenne, avait le lobule sessile. Parmi ses dents, implantées régulièrement, il y en avait de cariées. D'après le dynamomètre de Mathieu, la force des fléchisseurs de sa main était considérablement au dessus de la moyenne des femmes polynésiennes de mes registres : elle accusait 43 kg. à droite, 40 à gauche, et 22 à la traction.

Pupuré avait la peau blanche, très fine et quelque peu congestionnée, avec des traces d'érythème. Ses yeux étaient de couleur variée. Je distinguai, en effet, dans l'iris, des couleurs se rapprochant des n^{os} 3, 9 et 13 de l'échelle de Broca. Quoique le nystagmus fût manifeste, je n'ai pas remarqué d'autres symptômes pathologiques de l'œil. Les cheveux droits, lisses et longs se rapprochaient le plus des n^{os} 23 et 33 de l'échelle, mais ils avaient en même temps des reflets dorés. Les cils et les sourcils étaient d'un blond clair. L'avant bras et la jambe étaient couverts de poils grossiers, jaunâtres.

Parmi ses plus proches parents, Pupuré avait deux demi frères,

dont l'un chef dans la presqu'île de Taïarapu, qui étaient albinoïdes. Le renseignement généalogique suivant, que je dois également au Dr Chassagnol, donnera une idée de la répartition de l'albinisme dans la famille de Pupuré vahine.

Hoomai, mère commune, normale.

Premier mari : *Tahitoe*, ancien roi de Raiatea, normal.

3 enfants	{	<i>Ahe vahine</i> , normale.
		<i>Tahitorai-tane</i> , albinoïde, chef à Taïarapu.
		<i>Titi vahine</i> , normale.

Deuxième mari : *Hapono*, normal.

1 enfant	}	<i>Hapono-tane</i> , albinoïde, aux cheveux châains clairs.
----------	---	---

Troisième mari : *Taataorié*, albinoïde.

2 enfants	{	<i>Umarea-tane</i> , normal.
		<i>Pupuré vahine</i> , albinoïde.

A l'époque de ma visite, il n'y avait pas eu un seul albinoïde parmi les petits enfants de Hoomai. Je ne possède aucun renseignement ultérieur sur ses descendants.

En dehors de cet albinisme imparfait, ou albinoïdisme, on trouve en Polynésie une autre anomalie de coloration, savoir l'érythrisme ou rutilisme, qu'il faut peut être rapprocher de l'albinisme. Cependant, comme les symptômes franchement pathologiques des yeux et de la peau accompagnant l'albinisme parfait ou vrai, et même l'albinoïdisme, manquent dans l'érythrisme, il y aurait lieu de le regarder comme une anomalie pigmentaire *sui generis*. Beaucoup de Polynésiens présentent l'érythrisme, fait que plusieurs voyageurs anciens et modernes ont mentionné. Chez ces individus qui, sous d'autres rapports, ne se distinguent pas de la moyenne des indigènes, les cheveux sont blonds soit cendrés, soit jaunâtres ou roux (*sandy*), ou bien châains clairs, de différentes nuances. Chez les hommes, la moustache et la barbe ont également ces colorations. L'iris est souvent d'un brun clair verdâtre (*hazel*), parfois d'un vert clair. Les nuances ne sont pas toujours faciles à préciser; je dirai cependant que la couleur de l'iris se rapproche fréquemment des nos 4, 5, 9, 10, 14 et 15 de l'échelle de Broca.

Ne retrouvant, comme je l'ai déjà fait remarquer, qu'une petite partie de mes notes descriptives sur les Tongans, je ne saurais rien dire de précis au sujet de l'érythrisme parmi eux. Je me rappelle cependant avoir vu des individus présentant cette anomalie, aussi bien que chez les indigènes de Hawaï. La reine de Huahine et son fils Marama offraient de bons exemples d'éry-

thrisme, ainsi d'ailleurs qu'une jeune femme, également de Huahine, qui possédait une chevelure abondante d'un blond cendré. Deux hommes enfin, examinés par moi à Atiné (Punauia) se rangent également dans cette catégorie (1). Ce sont là les exemples les plus frappants de cette anomalie que j'aie notés. Mais c'est surtout parmi les enfants dont j'ai mesuré les têtes, à Tautira, à Teavarua, et plus particulièrement à Papetoai, que j'ai observé de nombreux cas d'érythrisme. J'estime à un tiers ou un sixième environ les jeunes sujets qui présentaient des cheveux blonds et des yeux clairs, de diverses nuances. Comme la coloration des enfants est rarement définitive, il est fort probable que chez beaucoup d'entre eux les cheveux et les yeux deviennent plus foncés avec l'âge.

Beaucoup d'indigènes, adultes et enfants, offrant l'érythrisme, ressemblent à des métis de Blancs et de Polynésiens, mais dans les cas que je viens de citer tout métissage doit être mis hors de cause. Lors de mon examen des écoliers, par exemple, les précepteurs, sur ma demande, avaient soin d'éliminer tous les métis et tous ceux dont la parenté était incertaine. Chez les métis, la peau est généralement plus claire que chez les indigènes atteints d'érythrisme. C'est là peut être le meilleur moyen de distinguer ces derniers des premiers.

CARACTÈRES ANTHROPOMÉTRIQUES:

Conformément au plan que j'ai exposé dans la première notice de ces *Métanges* (2), je continuerai à donner mes observations anthropométriques intégralement, en laissant au lecteur le soin d'en tirer des conclusions à sa guise. Je me bornerai, à la fin de cette notice, à émettre quelques réflexions au sujet de la diversité des types en Polynésie.

Tongans.

La plupart de mes sujets adultes, Tongans ou autres Polynésiens, étaient d'âge divers, mais relativement jeunes. J'aurai soin d'indiquer les exceptions.

(1) Je dois les belles photographies de ces sujets à mon confrère le D^r Leguen, du service colonial, à Papeete. Ces photographies se trouvent actuellement dans les collections du Musée d'ethnographie, à Rotterdam.

(2) *L'Anthropologie*, t. XXIV (1913), p. 651.

Indigènes de Tonga.

NUMÉROS D'ORDRE	MESURES ABSOLUES											INDICES			
	D. ANT. POST.	D. TRANSV. MAX.	D. BIZYGOM.	D. B. GO-LAQUE	LONGUEUR DU NEZ	LARGEUR DU NEZ	DIST. VERTEX A		TAILLE DEBOUT	GRANDE ENVERGURE	LONGUEUR DE LA MAIN	LONGUEUR DU PIED	CÉPHALOMÉTRIQUE	GONIO-ZYGOMATIQUE	NASAL
							MENTON	TRAGUS							
1	199	156	154	—	57	49	240	138	1754	1880	197	276	78,4	—	85,9
2	169	156	154	—	53	38	266	155	1806	1960	193	286	92,3	—	71,7
3	208	160	160	—	59	43	235	140	1712	1900	190	285	76,9	—	72,8
4	192	153	148	—	52	41	234	131	1790	1493	189	277	79,7	—	78,8
5	194	156	144	—	53	38	237	132	1704	1804	179	256	80,4	—	71,7
6	202	164	152	—	52	41	240	145	1860	2030	197	281	81,2	—	78,8
7	191	155	141	—	54	41	235	135	1850	1958	188	281	81,2	—	71,9
8	210	154	150	—	59	36	255	135	1762	1870	180	282	73,3	—	61,0
9	210	162	158	123	53	48	232	140	1780	1825	184	275	81,0	77,8	90,5
10	186	140	158	114	54	44	242	137	1710	1870	180	284	86,0	72,1	81,4
Moy.	195,1	157,6	152,9	—	54,6	41,9	241,6	138,8	1772,8	1909	187,7	277,2	81,0 (1)	—	76,4
1	200	151	150	—	47	40	230	140	1706	1748	173	243	75,5	—	85,1
2	188	158	152	104	51	42	237	140	1699	1740	183	258	84,0	68,4	82,3
3	174	150	140	106	50	41	225	137	1660	1752	172	257	86,2	71,4	82,0
4	186	152	140	99	50	36	231	—	1627	1710	172	252	81,7	70,7	72,0
Moy.	187	152,7	145,5	101	49,5	39,7	230,7	139	1673	1737	177,4	252,5	81,8	70,1	80,3

(1) Un crâne d'adulte, masculin, que j'ai rapporté de Tongatabu, a un diamètre antéro postérieur de 177 mm, un diamètre transversal maximum de 145 et un indice cephalique de 81,9. Par cet indice, ainsi que par ses caractères morphologiques généraux, ce crâne concorde bien avec ce que j'ai observé chez les Tongans vivants. Je dois cette pièce, qui se trouve actuellement au Musée national d'ethnographie à Leide à l'obligeance du R. P. Olmer, de la Société Sainte Marie, à Maofanga.

° Le tableau ci-joint donne le résultat de mes mensurations sur les Tongans. Les dix premiers numéros se réfèrent à des hommes, les quatre suivants à des femmes. Les maxima et les minima de ce tableau, comme d'ailleurs ceux des autres tableaux, sont indiqués par des chiffres gras.

Les hommes figurant sous les n^{os} 1, 4 à 9, au tableau précédent furent mesurés à Mua; les n^{os} 2 et 3, à Nukualofa; les n^{os} 10 et 11 à Kotonga. Ces deux derniers étaient des chefs; le n^o 3 était un vieillard; les n^{os} 4 et 5 étaient frères. Quant aux femmes, le n^o 1 fut mesuré à Mua; le n^o 4 à Papeete (Tahiti); les n^{os} 2 et 3 à Kotonga. Le n^o 3, nommée Pulé, était une jeune femme de l'ancienne noblesse. Elle était mariée au fils du *tuitonga* de Mua. Toutes ces localités se trouvent dans l'île de Tongatabu.

Quelques chiffres, anthropométriques et autres, contenus dans cette notice et se rapportant à mes différentes séries de Polynésiens, rectifient d'autres chiffres donnés dans mes publications antérieures et qui ont été l'objet d'erreurs typographiques.

On verra que certaines moyennes ne se rapportent pas toujours au nombre total des observations. Par exemple, la moyenne de la taille = 100 a toujours été calculée en rapport avec le nombre correspondant quand il était moindre que dans la série complète.

Le *profil du nez* est droit chez les n^{os} 6, 7 et 10 des hommes, et chez les n^{os} 1 et 3 des femmes; concave, chez le n^o 1 des hommes; convexe, chez les n^{os} 3, 4, 5, 8 et 9 des hommes et chez les n^{os} 2 et 4 des femmes

Proportions du corps.

Le tableau qui précède ne renferme que les éléments nécessaires au calcul des rapports à la taille = 100, basés sur les moyennes. Les proportions du n^o 4 des femmes, la nommée Tuane Vika, seront données avec plus de détails à propos des Polynésiennes diverses. Ses chiffres individuels rentrent toutefois dans les moyennes du tableau que voici.

		HOMMES	FEMMES	
Taille = 100	Hauteur de la tête	Vertex à menton.	13,6	13,7
		Vertex à tragus	7,4	8,2
	Grande envergure	107,6	103,8	
	Longueur de la main.	10,5	10,5	
	— du pied.	15,6	15,0	

ENFANTS.

J'ai pu mesurer la tête de 31 garçons tongans, qui, à une seule exception près (un enfant mesuré à Mua), étaient tous élèves de l'école de la Mission Catholique à Maofanga, dans l'île de Tonga tabu. Leur âge variait probablement de 6 à 18 ans. Chez eux, deux traits constants sautaient aux yeux : leurs cheveux très ondulés, parfois presque frisés, et leurs dents saines et belles.

Voici le résumé des chiffres que j'ai obtenus :

	MOYENNES	VARIATIONS
Diamètre antéro-postérieur	184,8	162 195
— transverse maximum	154,6	138 166
Indice céphalométrique	84,6	76,9 95,0

L'indice le plus fréquent (5 fois) était de 81,0 en chiffres ronds.

Tahitiens.

Pour être bref, j'appelle Tahitiens tous les indigènes non immigrants habitant les différentes îles composant l'Archipel de la Société. D'ailleurs, tous ces insulaires se ressemblent à tous les points de vue et forment un seul et même peuple, parlant la même langue.

Dans ma série d'insulaires de la Société, il y a 4 sujets natifs de Huahine (les n^{os} 1 et 13 des hommes et 1 et 11 des femmes); 1 sujet est originaire de Raiatea (le n^o 9 des femmes) et 1 de Tubuai manu (le n^o 10 des femmes). Tous furent mesurés à Papeete.

Le tableau suivant, se rapportant à 14 hommes et 11 femmes, contient le résultat des observations individuelles que j'ai recueillies sur ces insulaires (1).

(1) Parmi les 12 crânes (10 adultes, 2 jeunes) que j'ai rapportés de Tahiti, provenant de sépultures relativement anciennes, dans l'intérieur de l'île (vallée de Punari et plateau de Tamanu), 1 est hyperdolichocéphale, 5 sont franchement dolichocéphales, 4 sont sous dolichocéphales, 1 est mésaticephale et un autre sous brachycéphale. Le diamètre antéro-postérieur moyen des 10 crânes adultes, parmi lesquels se trouve probablement une seule femme, est de 186,9, le diamètre transversal maximum moyen de 138,5 mm., variant de 176 à 194 et de 134 à 144. L'indice céphalique des adultes est en moyenne 74,1 avec variation de 70,1 à 79,5. L'un des crânes jeunes doit son hyperdolichocéphalie (ind. 66,9) à son diamètre transversal excessivement faible (121 mm.)

J'ai déjà fait remarquer dans mon travail préliminaire (Contribution *l. c.*, p. 296-297) que la morphologie de la boîte crânienne chez les Tahitiens anciens et les Tahitiens de nos jours, présente une différence énorme (Cf. mon rapport (*Verslag*) cité, pp. 279, 284-286 du tirage à part). Les crânes en question font partie de la collection anthropologique du Musée national d'ethnographie à Leide.

Indigènes des Iles de la Société.

NOS D'ORDRE	NEZ	CHEVBUX	DIAMÈTRE				LONG. DU NEZ	LARGEUR		VERIEX A	
			ANT.-POST.	TR. MAX.	B ZYGOM.	BIGON.		NEZ	DOUCHE	MENTON	IRAGLS
1	droit	droits	193	156	143	114	48	42	—	230	135
2	convexe	ondés	184	160	154	112	53	42	—	240	132
3	indifférent	droits	202	158	146	118	51	45	—	—	—
4	droit	—	193	162	148	110	57	43	—	—	—
5	convexe	—	190	164	147	108	56	42	—	—	—
6	droit	—	198	178	145	110	50	41	—	—	—
7	convexe	—	190	156	146	108	50	42	—	255	135
8	droit	frisés	180	154	146	101	45	36	—	214	127
9	indifférent	droits	190	172	156	114	54	37	—	230	122
10	convexe	—	194	165	150	112	60	40	—	236	133
11	concave	—	190	166	148	112	50	45	—	250	137
12	—	—	188	158	143	100	48	40	—	238	131
13	droit	ondés	192	154	136	106	51	38	—	—	—
14	concave	ondés	196	164	152	106	44	40	—	246	143
Moy	—	—	191	161,9	147,1	109,3	51,2	40,9	—	236,5	132,7
1	concave	droits	176	152	136	108	44	35	—	230	133
2	convexe	—	182	148	126	94	51	32	—	215	124
3	indifférent	ondés	182	149	132	90	47	31	47	217	—
4	—	droits	180	156	138	93	43	37	48	230	—
5(1)	concave	ondés	189	149	134	94	48	36	55	224	—
6	—	droits	183	153	139	103	47	38	50	227	—
7(1)	droit	lég. ondés	178	148	134	100	46	35	50	236	—
8(1)	—	droits	188	154	136	96	47	34	47	232	—
9	concave	ondés	179	153	143	104	45	42	49	239	—
10	—	droits	173	160	138	110	48	36	48	240	133
11	—	—	169	158	135	100	44	37	46	214	122
Moy.	—	—	179	152,7	136,2	99,4	46,4	35,7	48,8	227	127,9

(1) Cf. la figure, d'après une photographie de H. Ten Kate.

Indigènes des Iles de la Société.

N ^{os} D'ORDRE	TAILLE		GR. ENVERG.	ACROMION A MÉDIUS	LONGUEUR		LARGEUR		INDICES		
	DEBOUT	ASSIS			MAIN	PIED	ÉPAULES	HANCHES	CEPHALO- MLTH.	GONIO- ZYGOMAT.	NASAL
1	1790	940	1889	790	185	280	500	350	80,8	79,7	87,5
2	1700	920	1830	755	171	270	447	335	87 0	72,7	79,2
3	1690	812	1750	753	173	252	412	295	78,2	80,8	88,2
4	1698	888	1795	738	183	289	485	330	83,9	74,3	75,4
5	1780	890	1945	810	200	283	464	334	86,3	73,4	75,0
6	1730	860	1810	775	190	266	455	320	89,8	75,8	82,0
7	1656	855	1748	723	182	272	477	318	82,1	73,9	84,0
8	1648	858	1759	740	180	254	440	307	85,6	69,1	80,0
9	1704	902	1756	730	186	276	440	300	90,5	73,0	68,5
10	1780	907	1950	810	192	277	492	330	85,1	74,6	66,7
11	1748	875	1895	790	190	265	470	320	87,4	75,6	90,0
12	1795	850	1795	765	177	262	435	315	84,0	69,9	83,3
13	1713	853	1854	772	200	280	435	310	80,2	77,9	74,5
14	1775	905	1850	783	182	278	475	310	83,7	69,7	90,9
Moy.	1728	882,1	1830	766,7	185	271,7	459	312,4	84,5	74,3	80,3
1	1605	810	1645	699	170	246	400	320	86,4	79,4	79,5
2	1604	845	1648	694	165	237	394	310	81 3	74,6	62,7
3	1551	780	1595	680	175	243	382	270	81,9	68 1	66,0
4	1545	817	1556	653	173	230	402	310	86,7	67,3	86,0
5	1632	819	1652	674	164	242	404	307	78,8	70,1	75,0
6	1645	798	1709	720	174	255	416	328	83,6	75,5	80,8
7	1646	865	1651	696	167	237	413	310	83,1	74,6	76,1
8	1558	797	1658	697	171	246	430	320	81,9	70,5	72,3
9	1553	863	1570	664	159	237	425	303	85,5	72,7	93,3
10	1580	780	1648	668	175	230	432	327	92,5	79,7	75,0
11	—	—	—	—	—	—	—	—	93,5	74,0	84,0
Moy.	1591	817,4	1633	684,5	169,3	4 0,3	409,8	310,5	85,0	73,3	77,3

Voici les quelques chiffres relevés sur l'albinoïde Pupure-vahine, dont il a été question plus haut. Vu son état anormal, j'ai cru devoir la placer en dehors de la série des femmes tahitiennes : D. ant.-post. 179; D. tr. max. 159; Ind. céphalométrique 88,8; D. bizygom. 130; D. bigon. 100; Ind. gonio-bizygom. 76,9; Long.



Tahitiennes, photographiées par le Dr H. ten Kate.

(Ces femmes sont celles dont les mesures figurent sous les nos 5, 7 et 8 des tableaux.)

du nez 49; Larg. du nez 32; Ind. nasal, 65,1; Larg. de la bouche 52; Taille (au juger) 1.650 mm. environ.

Proportions du corps.

		HOMMES	FEMMES	
Taille = 100	Hauteur de la tête	Vertex à menton	13,5	14,2
		— tragus	7,4	8,1
	Hauteur ou longueur du buste (tête et tronc)		51,0	51,3
	Longueur du membre inférieur en totalité		49,0	48,7
	— pied	15,9	15,0	
	— membre supérieur en totalité	44,3	42,9	
	— de la main	10,5	10,6	
	Largeur des épaules		26,5	25,7
	— hanches	17,9	18,5	
	Grande envergure		104,1	102,5
Largeur des hanches (= 100) à la largeur des épaules.		68,2	75,7	

Certains artistes ont prétendu que, chez la femme blanche, la hauteur de la face (de la racine des cheveux jusqu'au menton) est égale, ou plutôt doit être égale, à la distance entre les mamelons. Quand on cherche ce rapport sur les figures, qui s'y prêtent plus ou moins, dans les livres bien connus sur la beauté féminine du Dr Stratz, on trouve que la ligne inter-mamelonaire est tantôt à peu près égale à la hauteur totale de la tête (du vertex au menton), tantôt se rapproche de la hauteur de la face. Pour ma part, j'ai trouvé, sur 9 jeunes femmes polynésiennes (7 de Tahiti, 1 de Tubuai et 1 métisse chiléno marquisienne, savoir les n^{os} 3, 4 et 7 11 du tableau des Tahitiennes et les n^{os} 1 et 4 de celui des Polynésiennes diverses) dont les seins n'avaient encore rien perdu de leur fermeté, que la différence entre ces deux lignes est minime (1).

Ainsi, chez elles, la hauteur faciale mesure, en moyenne, 197 mm.; la distance entre les mamelons, 200 mm.

Deux jeune filles Soumbanaises (Archipel de Timor) m'ont donné respectivement les chiffres 170, pour la hauteur en question, et 214 et 233 pour la distance inter mamelonaire, soit un rapport très différent de celui des Polynésiennes. C'est là une proportion du canon à étudier dans les races exotiques.

Je n'ai mesuré les segments du membre supérieur que chez les cinq premiers numéros du tableau des hommes tahitiens. Etant donné que le nombre des sujets est restreint et que la longueur de l'avant bras a été obtenue par calcul, ces chiffres ne méritent peut-être pas une trop grande confiance. Mais comme les matériaux de ce genre n'abondent pas, à ma connaissance, je les donne quand même à titre d'essai. Voici les moyennes obtenues sur ces 5 sujets :

Mesures absolues	}	Taille debout	1729,6
		Longueur du membre supérieur en totalité . . .	769,2
		— du bras	283,6
		— de l'avant bras.	303,2
		— de la main	182,4
Rapports à la taille = 100	}	Membre supérieur en totalité	44,4
		Bras	16,3
		Avant bras	17,5
		Main	10,5
		Indice anti brachial.	93,5

(1) J'ai mesuré la hauteur faciale à l'aide de l'équerre céphalométrique de Topinard; la distance inter-mamelonaire avec la glissière anthropométrique du même.

ENFANTS.

J'ai mesuré la tête de 214 enfants tahitiens (113 garçons, 101 filles), tous écoliers, à Tautira (Tahiti), à Teavarua (Raiatea) et à Papetoai (Moorea), tous de proportions assez égales. Dans leur ensemble, les enfants de ces trois localités se ressemblent beaucoup. Ils présentent assez souvent un front plus ou moins fuyant, les garçons surtout, un développement considérable de la région pariétale et un fort aplatissement de l'occiput, allant de pair avec une asymétrie parfois prononcée.

Le profil du nez est tantôt concave, tantôt droit, rarement convexe. Quant aux différences entre ces divers groupes locaux, je noterai simplement que la série des 39 garçons de Tautira donne la moyenne la plus brachycéphale (ind. 90,7), que celle des 28 filles de Papetoai est la moins brachycéphale (ind. 84,5) de toutes.

Les moyennes et les variations des deux diamètres de la tête et de l'indice correspondant des trois groupes combinés se répartissent comme suit :

	DIAM. ANTÉR. POST.		DIAM. TRANSV. MAX.		INDICE CÉPHALOM.	
	MOYENNE	VARIATION	MOYENNE	VARIATION	MOYENNE	VARIATION
Garçons . . .	176,1	162-192	154	144-168	88,9	82-97
Filles	173	151-185	152,4	141-167	88,9	82-96

Les indices les plus fréquents dans toutes ces séries sont : 87, 88 et 89, en chiffres ronds.

(A suivre.)